



Hautes-Alpes
le département

**RECUEIL DES ACTES
DEPARTEMENTAUX**

hors arrêtés de voirie

**PUBLIÉ SUR LE SITE DU DEPARTEMENT LE
23 avril 2025**

LISTE DES ACTES PUBLIES

❖ Divers :

- Arrêté de désignation de la Personne Responsable de l'Accès aux Documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)

Secrétariat Général

Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public

ARRÊTE du **23 AVR. 2025**

Objet : Arrêté de désignation de la Personne Responsable de l'Accès aux Documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 3131-1 et L. 3131-2,
- Vu** le Code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment les articles L. 330-1, L. 330-3, R. 312-3 à R. 312-6 et R. 330-4,
- Vu** la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal,
- Vu** la délibération n° CD-21-07-746 du 1^{er} juillet 2021 portant élection du Président du Département,
- Vu** l'arrêté du Président du Département des Hautes-Alpes du 31 janvier 2025 portant détachement de M. Stéphane GARNERI, à compter du 1^{er} février 2025,
- Vu** la décision d'affectation du Président du Département des Hautes-Alpes du 26 février 2025 de M. Mendi FRIGAUX, en qualité de Chef du Service Affaires Juridiques et Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public, à compter du 1^{er} juin 2024,
- Sur** proposition du Secrétaire Général,

Considérant le détachement de M. Stéphane GARNERI, à compter du 1^{er} février 2025, qui était jusqu'à cette date la Personne Responsable de l'Accès aux Documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) du Département des Hautes-Alpes,

ARRETE

Article 1 :

M. Mendi FRIGAUX est désigné comme Personne Responsable de l'Accès aux Documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA), en remplacement de M. Stéphane GARNERI :

Mendi FRIGAUX

Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
(sg-ajap-aj@hautes-alpes.fr / 04 92 40 38 24)

Article 2 :

Les coordonnées de l'autorité ayant procédé à cette désignation sont les suivantes :

Jean-Marie BERNARD

Président du Département des Hautes-Alpes
(cabinet@hautes-alpes.fr / 04 92 40 38 95)

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département et notifié à l'intéressé.

Article 4 :

En application des dispositions des articles R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification ainsi que de sa transmission au représentant de l'État, faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean-François LECA, 13235 Marseille Cedex 02. En application des dispositions des articles R. 414-7 et suivants du Code de Justice Administrative, ce recours peut être effectué par voie dématérialisée avec l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Dans ce même délai, une demande de recours gracieux peut être adressée (en recommandé avec accusé de réception) auprès de Monsieur le Président du Département des Hautes-Alpes (Place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 Gap Cedex), cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

Pour le Président et par délégation

Jérôme SCHOLLY

Flux dématérialisés :

- Direction Générale des Services
- Secrétariat Général
- Contrôle de Légalité

Copies :

- Dossier de l'agent
- Site internet du Département

- NOTIFICATION -

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Signé électroniquement par : Jérôme SCHOLLY
Date de signature : 22/04/2025
Qualité : Directeur Général des Services

Jérôme SCHOLLY